

PARCOURS DE PROFESSIONNALISATION

« Lutte contre l'habitat indigne »

Le PNLHI initie et conduit des formations nationales de lutte contre l'habitat indigne grâce à l'appui d'un réseau de correspondants techniques. Les modules de formation sont démultipliés dans les Centres de valorisation des ressources humaines (CVRH).

Contact : pnlhi@developpement-durable.gouv.fr

Plus d'infos sur le portail « DGALN dans vos territoires » : <https://intra.dgaln.e2.rie.gouv.fr/le-programme-de-formation-2025-a12115.html> et sur le catalogue de formation du pôle ministériel <https://formation-ecologie.e2.rie.gouv.fr/>

FONDAMENTAUX

Connaître les principes de base de la lutte contre l'habitat indigne

n° 00281

Sensibilisation des acteurs de la lutte contre l'habitat indigne

n° 00287

Initiation aux travaux d'office

n° 03891

Initiation au recouvrement des créances publiques en habitat indigne

n° 04850

SPÉCIFIQUES

Module pour les Correspondants Techniques LHI
n° 00285

Les outils d'aménagement et financiers de la LHI n° 03890

LHI et informel en Outre-Mer
n° 04202 et n°04203

THÉMATIQUES

Rédaction des arrêtés d'habitat indigne, notamment leurs prescriptions

n° 00282

Pouvoirs du maire et du préfet en matière de police d'habitat indigne, le cas échéant le président EPCI

n° 00283

Action judiciaire (pénale) de la lutte contre l'habitat indigne

n° 03136

Les mesures d'office et recouvrement des créances publiques en habitat indigne

n° 00280

Traitement de l'habitat indigne en copropriété

n° 00290

Principales pathologies des bâtiments en habitat indigne

n° 01724

Traitement des situations d'incurie

n° 02251

Traitement des situations de mise en sécurité, notamment en cas de défaut de solidité

n° 00289

Aspects sociaux et protection des occupants en habitat indigne

n° 00284

L'inscription aux formations est possible :

- en ligne via le Self-Agent pour les agents reliés au RIE
- via le bulletin papier joint à l'avis de stage pour les agents qui ne sont pas reliés au RIE (le bulletin est à transmettre au CVRH organisateur)